

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Document provisoire

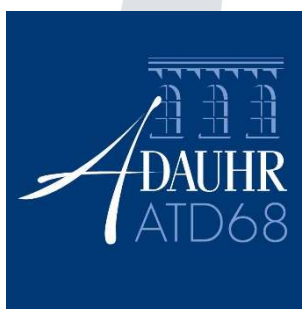


PAYS RHIN-BRISACH
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de Communes
Pays Rhin-Brisach

- 1. Diagnostic territorial – Éléments complémentaires**
- 1.9 Hiérarchie urbaine et organisation du territoire**

Jean-Roch Klethi - Urbaniste
Jean-Roch Klethi - Urbaniste



21 septembre 2017

1.7 Hiérarchie urbaine et organisation du territoire

La bande rhénane se tient historiquement en marge du maillage des villes d'Alsace, qui se déploie plus volontiers sur les berges de l'Ill, sur le piémont viticole des Vosges et dans le fond des vallées Vosgiennes. Territoire de forêts, de crues fluviales, puis de glacis militaire, la bande rhénane est d'abord un territoire rural occupé par un maillage de villages. La seule ville est Neuf-Brisach, arrivée sur le tard au XVIII^{ème} siècle au milieu de son contexte rural, mais apportant à la bande rhénane des fonctions centrales qui semblaient jusque-là longtemps absentes le long du Rhin.

La poussée de développement et de transformation économique apportée par la mise en service du grand canal d'Alsace et des usines électriques ont considérablement activé la démographie des villages. Leurs tailles et leurs niveaux de services se sont peu à peu différenciés les uns des autres, esquissant une organisation territoriale que le PLUi a pour objectif de canaliser et renforcer. Si le pôle urbain principal est composé par l'agglomération qui peu à peu se dessine autour de Neuf-Brisach-Biesheim-Volgelsheim, une autre polarité urbaine se constitue à Fessenheim, à proximité de la centrale nucléaire et de l'usine électrique. Outre ces deux polarités principales, les diverses fonctions équipant le territoire se sont réparties dans les autres villages afin de desservir le territoire en équipements et en services, plusieurs villages assurant un rôle de relais de services et d'équipements pour les villages voisins.

Afin de comprendre l'organisation du territoire, quelques critères socio-économiques ont permis de caractériser chacun des villages composant le maillage urbain et villageois de Rhin-Brisach.

- 1° Le poids de population (Recensement Général de la Population - INSEE 2013) en raison de la taille critique d'une agglomération permettant de réunir dans un rayon de proximité immédiate un nombre suffisant d'utilisateurs de services du pôle urbain ou villageois ;
- 2° Le nombre d'entreprises de service (fichier SIRENE 2015 - secteurs transport/restauration/hébergement - services marchands aux entreprises - services marchands aux ménages), qui permet de présumer d'une offre minimale de services, éventuellement propre à se développer dans le futur si nécessaire ;
- 3° Le nombre d'emplois au lieu de travail, qui constitue un apport supplémentaire non négligeable d'utilisateurs potentiels de services de proximité.

La conjonction de ces trois critères permet de différencier les communes les unes des autres et de déterminer celles dont la vocation dans l'avenir sera de renforcer leur rôle de centre de services.

Confrontées à la réalité du terrain et au maillage des communications routières, ces données permettent de distinguer 4 catégories de communes. Les appellations de pôle pluricommunal et de pôle secondaire sont quant à elles prises en application de l'armature urbaine définie par le Schéma de Cohérence Territoriale Colmar Rhin Vosges approuvé en décembre 2016 (il reste en attente de mise en œuvre effective).

- 1°) **La catégorie regroupant les communes du pôle pluricommunal Neuf-Brisach-Biesheim-Volgelsheim**, composé de trois communes de taille critique équivalente et assurant chacune un rôle complémentaire à celui des 2 autres.
- 2°) **La catégorie correspondant au pôle secondaire de Fessenheim.**
Fessenheim est en beaucoup de points comparable, par son poids démographique et les services qu'elle regroupe, à chacune des communes du pôle pluricommunal. La différence entre les deux catégories tient à la taille critique supérieure apportée dans tous les

domaines par la proximité spatiale des trois communes du pôle pluricommunal, ce qui permet de cumuler les poids en population, services, activités, équipements et emplois de chacune d'elles, et de présumer d'une capacité de rayonnement supérieure, en particulier à l'échelle transfrontalière.

- 3°) **La catégorie des villages-relais**, présentant la conjonction de trois caractéristiques :
- une population de 1 000 habitants au moins
 - un ensemble de 25 entreprises de service au moins
 - plus de 100 emplois au lieu de travail
- 4°) **La catégorie des villages**, dont la vocation est plus clairement limitée au rôle d'accueil résidentiel, et dont les habitants recourent aux services des différents pôles et villages-relais voisins ou proches.

Organisation territoriale Hiérarchie des pôles et villages Pays Rhin Brisach		1, population INSEE 2013	2, services en nbre d'entreprises en 2015	3, emplois au lieu de travail en 2013
pôle pluricommunal	Biesheim	2520	64	2783
	Volgelsheim	2248	82	913
	Neuf-Brisach	1973	104	776
pôle secondaire	Fessenheim	2323	72	1742
villages-relais	Kunheim	1781	52	1190
	Blodelsheim	1806	51	203
	Munchhouse	1608	31	129
	Wolfgangtzen	1041	43	342
	Dessenheim	1283	29	145
	Hirtzfelden	1208	40	108
	Algolsheim	1162	44	350
	Rumersheim-le-Haut	1113	26	174
villages	Widensolen	1206	26	75
	Heiteren	1026	18	76
	Obersaasheim	1020	17	70
	Logelheim	836	34	147
	Artzenheim	809	23	56
	Balgau	948	18	114
	Nambsheim	594	10	76
	Durrenentzen	912	19	59
	Rustenhart	825	7	67
	Urschenheim	709	11	35
	Vogelgrün	666	11	96
	Weckolsheim	617	5	37
	Appenwihr	610	11	21
	Baltzenheim	584	18	54
	Roggenhouse	472	12	35
	Hettenschlag	335	8	28
Geiswasser	325	4	19	

● Pôle pluricommunal

● Pôle secondaire

● Autres pôles urbains extérieurs au territoire

- Breisach-am-Rhein (niveau comparable à "pôle pluricommunal" *)
- Ensisheim ("pôle d'ancrage")
- Marckolsheim ("pôle secondaire")
- Muntzenheim ("pôle secondaire")
- Ottmarsheim ("bourg centre")

● Villages-relais

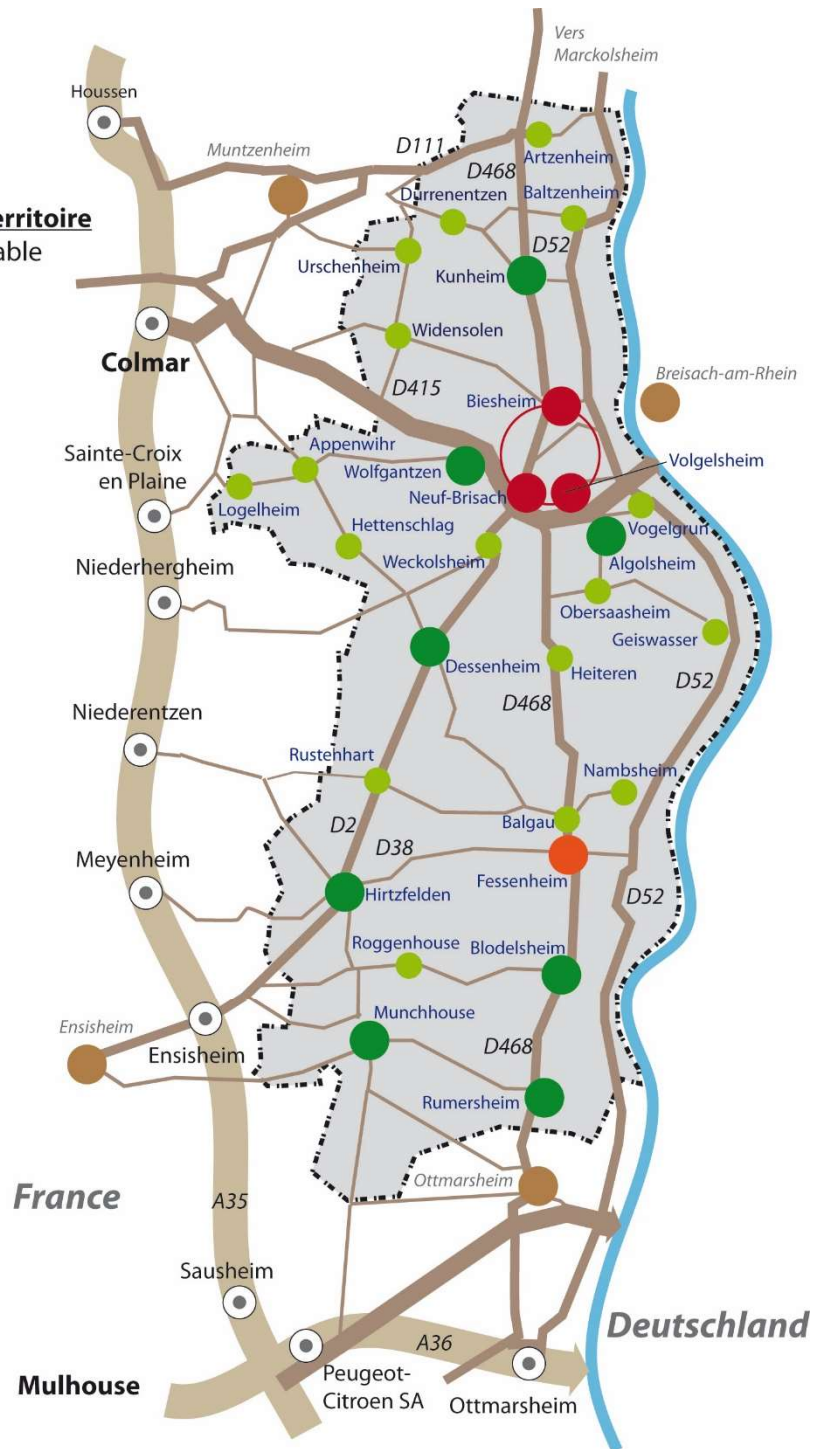
● Autres villages

**⬜ C. de C.
Rhin-Brisach**

Autouroute

Réseau routier

○ Echangeurs



Pour les "autres pôles urbains extérieurs au territoire", les dénominations reprennent celles énoncées par les SCoT des territoires concernés.

* Breisach-am-Rhein est classé au même niveau que le pôle Neuf-Brisach-Biesheim-Vogelsheim dans la carte dite "d'Einsele", qui fait référence pour l'armature urbaine du Rhin Supérieur.

Organisation du territoire – hiérarchie des pôles et des villages du Pays Rhin-Brisach



Jean-Roch Klethi - Urbaniste
Jean-Roch Klethi - Urbaniste

